

DOSSIER D'INFORMATION

PROGRAMME UNESCO – VOCATIONS PATRIMOINE *"Managers des sites du patrimoine mondial" :*

1ère édition du Managers Day 3eme Cérémonie de Remise des bourses UNESCO – Vocations Patrimoine aux Lauréats 2008

Communiqués de presse

Sommaire

I - La gestion des sites du patrimoine mondial : enjeux économiques

1. Un phénomène irrésistible : la pression des flux touristiques
2. La mission du Centre du patrimoine mondial, rôle et suivi de la gestion des sites
3. Développer la capacité d'aide aux sites

II - 1ère édition du Managers Day

1. Un constat, la formation des gestionnaires de site est d'une importance capitale
2. Le concept du Managers Day, vitrine du management
3. Les premiers débats du Managers Day : à l'UNESCO à Paris, à Dublin, à Cottbus

III. 3eme Cérémonie de Remise des bourses UNESCO – Vocations Patrimoine

1. Le programme *"Managers des sites du patrimoine mondial"*, une ONG regroupant des partenaires du secteur privé aux cotés de l'UNESCO
2. Les premiers Partenaires MAZARS, AXA The Headley Trust
- 3.2 Universités pionnières en Europe, BTU et UCD, filières pour les futurs gestionnaires de sites
4. Les lauréats 2008 UNESCO – Vocations Patrimoine

IV. Les défis de demain : élargir le système et multiplier les nouvelles voies de coopération

1. Bilan
2. Appel à mécénat

Témoignages :

Francesco Bandarin, *Directeur du Centre du patrimoine mondial*

Patrick de Cambourg, *Président du groupe MAZARS*

Henri de Castries, *Président du directoire du Groupe AXA*

Yves Coppens, *Président de Vocations Patrimoine*

Annexes

I. La gestion des sites du patrimoine mondial : enjeux économiques

L'UNESCO encourage l'identification, la protection et la préservation du patrimoine culturel et naturel à travers le monde, considéré comme une valeur universelle exceptionnelle pour l'humanité.

Le soutien de la communauté internationale

Par la signature du traité international, adopté par l'UNESCO en 1972, la *Convention concernant la protection du patrimoine culturel et naturel mondial*, les pays reconnaissent que les sites qui se trouvent sur leur territoire national et qui ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial constituent sans préjudice de la souveraineté nationale et des droits de propriétés un patrimoine mondial à la protection duquel "il incombe à la communauté internationale toute entière de participer"

Sans le soutien d'autres pays, certains sites culturels et naturels exceptionnels du monde pourraient se détériorer, voire disparaître, souvent par manque de fonds pour les préserver. La Convention est donc un accord, ratifié par 184 pays sur les 193 membres actuels de l'UNESCO, qui vise à garantir les ressources financières et intellectuelles nécessaires pour protéger les sites. Son champ d'application englobe toute l'histoire de l'humanité et la diversité des éléments naturels de la terre. Les sites sélectionnés sont inscrits pour leur qualité propre en tant que meilleurs exemples possible du patrimoine culturel et naturel qu'ils représentent.

Aujourd'hui, 878 sites culturels et naturels dans 141 pays attestent du très grand succès de ce traité international fondé sur l'initiative de ses pays membres, preuve tangible de la force et de l'efficacité de la coopération internationale.

Une variété de dangers pour les sites

Une majorité de ces sites se voient contraints de faire face à une variété de dangers, tout particulièrement dans l'environnement d'aujourd'hui. Changement climatique, énergie et exploitation minière, urbanisation et tourisme non planifié influent sur la conservation de ces sites. Leur conservation nécessite également les ressources humaines adéquates pour gérer et aider à protéger ce patrimoine commun.

1. Un phénomène irrésistible : la pression des flux touristiques

Les 851 sites du patrimoine mondial, merveilles classées du monde exercent une attraction considérable sur les 842 millions de touristes qui sillonnent le monde. Ils seront 1 milliard en 2010 prévoit l'OMT et 1,6 milliard en 2020. Douze sites inscrits en 1978, soit six ans après l'adoption de la Convention du patrimoine mondial, 289 en 1987, 552 en 1997, 851 en 2006. Si la progression de 20 à 25 sites inscrits par an continue, la liste du patrimoine pourrait compter 1 000 sites en 2012.

Et les sites du patrimoine mondial, sites touristiques emblématiques des pays, sont particulièrement visés : 13 millions de visiteurs par an, soit 24 visiteurs par minute à Notre-Dame de Paris, 7 millions dans le parc du château de Versailles, 4 millions pour la Statue de la Liberté, 10 millions pour la Grande Muraille de Chine, 3 millions au Taj Mahal, 2,5 millions au Mont Saint Michel, 500 000 aux Machu Picchu, 108 600 aux Galápagos...

Et si les sites sont inégaux en taille – 350.000 Km² pour la Grande Barrière en Australie, quelques dizaines de m² pour la statue de la Liberté-, et en capacité d'absorption, leurs besoins en termes de ressources humaines, management, financement, conservation aussi.

Un nombre croissant de demandes d'inscriptions pour avoir "le label"

Le succès de la *Convention* continue de susciter un nombre croissant de propositions d'inscriptions. Le classement sur la Liste génère des retombées économiques significatives : on l'estime entre 20 et 40 % d'impact économique. Ce qui suscite un intérêt croissant. Depuis 2006 chaque Etat peut postuler pour deux sites, dont un site naturel. Le comité du patrimoine mondial limite les nominations pour inscription à un maximum de 45, ce qui fut le quota atteint en 2006.

2. La mission du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO : rôle et suivi de la gestion des sites

Le Centre du patrimoine mondial

Créé en 1992, le Centre du patrimoine mondial, fait partie du Secteur de la culture de l'UNESCO, est le point focal et le coordinateur, au sein de l'UNESCO, pour tout ce qui concerne le patrimoine mondial. Il joue le rôle de Secrétariat du Comité du patrimoine mondial. Un volet de plus en plus important du travail du Centre est la coordination de ses activités avec celles d'autres accords multilatéraux concernant la culture et l'environnement, les conventions et recommandations de l'UNESCO relatives au patrimoine culturel et naturel, dans l'optique de renforcer la complémentarité et les synergies. Le Centre s'occupe également de définir et de mettre en œuvre des programmes régionaux et thématiques ; il s'efforce par ailleurs de mobiliser des ressources financières et techniques supplémentaires pour garantir la mise en œuvre effective de la *Convention*, en partenariat avec d'autres agences des Nations Unies, des banques de développement, des ONG de conservation, des instituts de recherche et le secteur privé.

Suivi de la gestion des sites

Les sites du patrimoine mondial exigent une évaluation et une gestion exemplaires pour conserver et promouvoir leurs valeurs et leur importance, notamment celles qui ont justifié leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que les valeurs associées telles que le patrimoine mobilier et le patrimoine immatériel.

Car la vraie question n'est pas le nombre de sites inscrits, mais plutôt la capacité d'assurer la conservation efficace de ceux qui sont inscrits.

Pour assurer la mise en œuvre efficace de la *Convention du patrimoine mondial*, les Etats parties sont tenus de rédiger régulièrement des rapports sur l'état de conservation de leurs sites et sur les diverses mesures de protection qu'ils ont mises en place et des rapports périodiques. Ils donnent ainsi des informations récentes sur les sites qui permettent de noter d'éventuelles modifications de leur état de conservation. Ces rapports permettent au Comité d'évaluer la situation des sites et de juger de la nécessité de prendre des mesures spécifiques pour régler les problèmes récurrents, y compris d'inscrire un bien sur la Liste du patrimoine mondial en péril. Ces rapports peuvent permettre un suivi réactif du Comité du patrimoine mondial (Exemple de suivi réactif du Comité du patrimoine mondial cf Annexe 1)

La Liste du patrimoine mondial en péril

Les conflits armés et la guerre, les séismes et autres catastrophes naturelles, la pollution, le braconnage, l'urbanisation sauvage et le développement incontrôlé du tourisme peuvent mettre en danger les caractéristiques pour lesquelles un site a été inscrit sur la Liste.

L'inscription d'un site sur Liste en péril permet au Comité d'accorder immédiatement au bien menacé une assistance dans le cadre du fonds du patrimoine mondial et peut mobiliser d'autres ressources pour la sauvegarde du site. Elle alerte également la communauté internationale. La simple perspective d'inscription d'un site peut déclencher l'adoption rapide de mesures de conservation. Avec de grandes réussites à son actif (cf annexes 2).

Si un site perd les valeurs universelles exceptionnelles qui lui ont valu d'être inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, le Comité peut décider de le retirer des deux listes, du patrimoine mondial et de la Liste en péril. C'est ce qui s'est passé pour le sanctuaire de l'Oryx arabe en 2007.

Le pouvoir d'influence du Comité du Patrimoine mondial :

Si certaines décisions économiques risquent de dégrader un site, le Comité du patrimoine mondial peut faire pression pour détourner cette menace.

Le cas récent du Lac Baikal, menacé par un projet de pipe-line et qui a trouvé une issue positive avec la décision de la Fédération de Russie de dévier l'infrastructure est un exemple récent le plus frappant.

Un demi-succès a été remporté en 2003 quand le Conseil international des mines et des métaux, suivi, ensuite par Shell, a décidé de cesser toute activité extractive sur les sites du patrimoine mondial. D'autres exemples ont démontré l'impact et l'influence du Comité.

[<http://whc.unesco.org>]

Les ressources : le Fonds du patrimoine mondial

Le soutien apporté par la Convention du patrimoine mondial repose pour l'essentiel sur les ressources du Fonds du patrimoine mondial de l'UNESCO et d'autres bailleurs de fonds publics et privés. Créé par la *Convention*, le Fonds, alimenté par les contributions des Etats parties et des dons privés, a pour vocation d'aider les Etats parties.

Le Comité du patrimoine mondial alloue donc des fonds en fonction de l'urgence en donnant la priorité aux sites les plus menacés, notamment ceux de la Liste en péril ainsi qu'aux biens situés dans les pays en voie de développement.

Du fait de la quasi-universalité de la *Convention* avec 184 pays signataires, le Fonds du patrimoine mondial a atteint son maximum et les contributions obligatoires qui l'alimentent devraient rester stables. A son niveau actuel d'environ 6,8 millions de dollars EU par exercice biennal, le Fonds a les moyens de soutenir les processus internes de la *Convention* – évaluation et suivi - et de répondre à certaines demandes d'assistance internationale, d'éducation et de communication.

La demande d'aide à l'assistance internationale de l'UNESCO

Tout Etat qui a payé sa contribution au fonds du patrimoine mondial peut bénéficier de diverses formes d'assistance internationale¹. A mesure que de nouveaux sites sont inscrits, les difficultés et les menaces se multiplient, les demandes d'aide à l'assistance internationale grandissent. Assurer la conservation de centaines de sites dans le monde devient de plus en plus complexe et le fossé entre les ressources disponibles et les besoins se creuse. La question des ressources pour l'avenir devient donc de plus en plus fondamentale, dans la mesure où les coûts de processus internes risquent d'augmenter, du fait de l'accroissement des besoins en évaluation. Par exemple, en 2006, au total 131 sites du patrimoine mondial ont fait l'objet d'un rapport sur l'état de conservation.

Aujourd'hui avec 851 sites classés, le système technique mis en place est déjà insuffisant. Augmenter les autres contributions publiques et privées et développer de nouvelles formes de collectes de fonds et de financement sont des pistes intéressantes pour apporter un soutien et développer la capacité du système d'aide aux sites. Une approche innovante du financement de la conservation permettra à la *Convention* du patrimoine mondial de faire face aux enjeux futurs.

3. Développer la capacité du système d'aide aux sites

en 2020 : 1,6 milliard de touristes avec 2 000 milliards de recettes estimées.

La bonne gestion d'un site et ses répercussions sur l'emploi sera primordiale pour la majorité des pays, et pour le développement des communautés locales. D'où l'importance cruciale du tourisme pour le patrimoine mondial comme opportunité s'il est bien géré ou comme menace s'il l'est mal.

L'inscription d'un site sur la Liste du patrimoine mondial suscite en effet autour du site et de ses valeurs exceptionnelles une prise de conscience.

Elle entraîne aussi la multiplication des activités sur le site et du nombre de touristes qui viennent le visiter. Bien planifiées et organisées dans le respect des principes du tourisme durable, ces activités et visites peuvent être une source de revenus importants pour le site et l'économie locale.

Utiliser le tourisme comme force positive

Comment alors utiliser le tourisme comme force positive pour préserver la valeur des sites, faciliter les liens entre les acteurs clés des secteurs du tourisme durable et de la conservation et élaborer des outils et méthodes pour concevoir des applications touristiques concrètes, notamment les méthodologie de planification avec la détermination du nombre limite de visiteurs, l'interprétation sur les sites, la participation du secteur privé, la création d'activités touristiques dans les communautés, l'exploration de méthodes pour aider les sites à faire face à leur frais d'exploitation et contribuer à mieux répartir les

¹ Il existe cinq catégories d'assistance : l'assistance d'urgence, l'assistance préparatoire, l'assistance de formation et de recherche, la coopération technique, l'assistance pour l'éducation, l'information et la sensibilisation. L'assistance d'urgence est cependant accordée à tous, avec une priorité aux demandes des pays les moins développés ou à faible revenu.

ressources pour les communautés locales. Une enquête menée par l'UNESCO et le PNUE* révèle que le tourisme avec 53% des revenus est la première ressource des populations locales des 70 sites naturels du patrimoine qui ont répondu.
(revue Sources)

Les perspectives offertes par le tourisme peuvent être très importantes, notamment dans les pays en développement où le tourisme durable peut créer des emplois, contribuer à préserver les traditions et les coutumes et faire reculer la pauvreté.

Malheureusement, de nombreux sites du patrimoine mondial manquent de ressources, d'expérience et de personnel qualifié pour gérer le tourisme comme élément bénéfique à la préservation à long terme de leurs valeurs de patrimoine mondial.

Le besoin urgent : former une nouvelle génération de spécialistes « managers de sites »

La formation des gestionnaires et des étudiants figure parmi les activités principales de la Convention et représente l'investissement le plus pertinent. Le système a du mal à faire face à la demande croissante de formation.

Et ce besoin se fait sentir dans différentes parties du monde, pour former une nouvelle génération de spécialistes du patrimoine, apte à relever les défis de demain.

II. 1ere Edition du Managers Day

1. Un Constat : la formation des gestionnaires de site et d'une importance capitale

« Les sites du patrimoine mondial en Europe sont essentiellement utilisés comme attractions touristiques, avec ou sans entrées payantes.

Peu de sites ont une stratégie de tourisme établie malgré la prédominance de menaces liées au tourisme évoquée dans les rapports. Des réseaux complexes de partenaires compliquent davantage la gestion des sites et exigent un degré élevé de coopération et de communication inter-institutions.

La nécessité de moderniser les installations touristiques, de limiter l'accès aux zones vulnérables, d'ouvrir les zones adaptées à un plus grand nombre de visiteurs et de communiquer avec les professionnels du tourisme locale a été signalée dans toutes les sous-régions.

De bonnes pratiques de suivi exigent **une formation et l'utilisation d'une technologie moderne pertinente**, et des efforts supplémentaires sont nécessaires pour développer ou améliorer les programmes de suivi dans la gestion.

La formation des gestionnaires de site est d'une importance capitale et doit se concentrer sur la gestion intégrée et l'utilisation durable du patrimoine. »

*Extraits de « Rapport périodique pour l'Europe Section I et section II. 2006 »
Application de la Convention du patrimoine mondial*

Résultats de la section I de l'exercice de soumission des rapports périodiques (Voir ANNEXE 3)

2. Le concept du « MANAGERS DAY » une vitrine du Management

S'ils sont bien gérés, les sites du patrimoine des pays sont des leviers de développement et de croissance et ils représenteront de nouvelles filières pour l'avenir.

Après le lancement en 2006 du programme UNESCO-Vocations Patrimoine, un partenariat public-privé exclusif avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'ONG Vocations Patrimoine et ses Partenaires lancent un **Managers Day**, une **journée vitrine du management** pour les acteurs qui œuvrent pour le patrimoine, pour échanger et **partager des compétences et expériences**

Pour cette 1ere édition : lancement d'une journée multi-sites de débats axé sur le management et la gestion des sites :

Les Débats du Managers Day sont lancés sur 3 Pays, en France au siège de l'UNESCO, en Irlande, en Allemagne avec les Universités partenaires du programme UNESCO-VOCATIONS PATRIMOINE.

L'objectif : démontrer qu'à partir du programme concret et réussi d'UNESCO-Vocations-Patrimoine, qui a répondu à un besoin d'éducation au management, il est possible de concilier l'économie, la culture, le développement durable, l'éducation, que l'on peut rapprocher le secteur privé, le secteur public, les institutions internationales dédiées dans des programmes bannières pour nouer des liens, créer des passerelles pour trouver des solutions et des transferts de compétences, qui créent de la dynamique dans le respect de la culture de chaque pays.

Pour aider la gestion actuelle et future des gestionnaires de sites, il nous a paru nécessaire de créer le dialogue auprès de tous les experts pour anticiper la gestion des sites pour connaître leurs frais d'exploitation, la réalité de la gestion économique, les retombées financières annuelles directes et indirectes des sites, la mise en place des outils de gestion et de contrôle, les questions d'éducation au management, la confrontation d'expériences et les filières universitaires pour former la relève à ces nouveaux métiers .

3. Les 1ers Débats du Managers Day :

- à l'UNESCO à Paris « *La gestion des sites du patrimoine mondial : un défi pour l'avenir* »

878 sites classés au patrimoine mondial exercent une attraction considérable sur 898 millions de touristes dans le monde. Ils seront 1 milliard en 2010 d'après l'OMT, avec en prévision environ 1.000 sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial. Changement climatique, énergie et exploitation minière, urbanisation et tourisme non planifié influent sur la conservation de ces sites.

Après une introduction lancée par le Professeur Yves Coppens, Président de Vocations Patrimoine, de nombreuses personnalités, du monde de la politique et des entreprises, dirigeants, fonctionnaires, décideurs et experts évoqueront tour à tour avec Franck Ferrand, Europe 1 le modérateur de ces débats, la question des inscriptions et labels, la pression des flux touristiques, la dégradation de certains sites liée aux changements climatiques, à la pollution, au développement incontrôlé du tourisme, la nécessaire anticipation de la gestion des sites et les filières universitaires d'enseignements nécessaires.

- En Irlande à l'université UCD de Dublin
(Voir invitation et programme)
- En Allemagne à l'Université BTU de Cottbus
(Voir invitation et programme)

Retransmission partielle des débats à l'UNESCO le 22 octobre

III. 3eme Cérémonie de remise de bourses UNESCO-Vocations Patrimoine

1. LE PROGRAMME UNESCO-Vocations Patrimoine de « Managers de sites du patrimoine mondial » : une ONG regroupant des partenaires du secteur privé aux cotés de l'UNESCO

Un programme concret et réussi d'un partenariat public – privé : alliant le Centre du Patrimoine mondial, l'ONG Vocations Patrimoine, les groupes privés AXA et MAZARS, The Headley Trust soutenus par le ministère de la Culture et de la Communication.

Savoir gérer un site

La gestion d'un site du patrimoine peut être comparée dans certains cas à la gestion d'une entreprise. Si l'on prend l'exemple du site du Pont du Gard en France (Voir ANNEXE 4)

Classé par l'UNESCO en 1985, avec 1,2 million de visiteurs par an, il dispose d'un effectif de 75 personnes. Il lui faut gérer les flux de touristes, la mise en valeur commerciale du site, les espaces muséographiques, les parkings, les commerces, le personnel, tout en veillant à la préservation et à la conservation du site. En 2003 un nouveau système de gestion a été appliqué avec une comptabilité analytique, la gestion des ressources humaines, la traçabilité des flux financiers, l'organisation de comités de pilotage, c'est-à-dire beaucoup des savoirs faire du monde de l'entreprise.

Avec un budget annuel de structure de gestion de 10 Millions d'euros ses visiteurs génèrent 134 millions d'euros de retombées économiques directes et indirectes correspondant à 1209 emplois.

Le Parc National des Great Smoky Mountains, aux Etats Unis d'Amérique génère quand à lui près de 10 000 emplois.

L'acquisition de compétences, à un niveau national et régional, est une composante essentielle de la mise en œuvre de la stratégie globale pour une liste équilibrée et représentative adoptée par le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO en 1994. Son importance a encore été soulignée à travers la Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial du Comité en 2002, déclaration par laquelle le Comité du patrimoine mondial reconnaissait l'acquisition de compétences comme l'un des quatre objectifs qui guiderait ses actions, et appelait les pays et autres partenaires à travers le monde à se réunir et coopérer pour la protection du patrimoine. **Malgré un grand nombre de demandes de bourses, il n'existait pas à ce jour de programme boursier global dédié à la conservation et à la gestion du patrimoine mondial.**

Le concept de Managers de sites du patrimoine mondial

Le programme "*Managers de sites du patrimoine mondial*" : un partenariat public et privé issu des règles de succès d'un précédent programme

En 2002, l'idée a donc été de créer **le premier programme international de bourses du patrimoine mondial** cofinancées par des entreprises privées et soutenu par les autorités gouvernementales et intergouvernementales. Ce programme comprendrait formation diplômante et application sur le terrain d'un programme innovant, pour des lauréats, issus du monde entier et se destinant au métier de gestionnaire de sites. Cette initiative reprend les règles de succès du **précédent programme** de l'équipe d'Yves Coppens et Béatrice de Foucauld, **mené avec la Chine et l'UNESCO l'Homme de Pékin** l'Homme de Pékin lancé en 1994 (Voir Annexe 5). Ce programme avait prouvé que le concept de focaliser des acteurs et entreprises du secteur privé et public au sein d'une même ONG pour un partenariat avec l'UNESCO était une coopération d'un genre nouveau bénéfique pour la sauvegarde de notre patrimoine.

Le partenariat est créé pour développer **les compétences des professionnels concernés**, actuellement en activité ou souhaitant travailler à terme dans la gestion, la conservation et le développement des sites du patrimoine mondial.

Le but est de leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires, les compétences et l'engagement dans un programme interdisciplinaire afin de devenir de meilleurs gestionnaires de patrimoine culturel et naturel et de rendre les futurs responsables des sites du patrimoine mondial plus autonomes.

Développer de nouvelles approches

Les bénéficiaires sont encouragés à développer des concepts et des stratégies pour des programmes qui pourront être initiés, gérés et mis en œuvre par des organisations internationales, des centres nationaux, des organes non-gouvernementaux ou des institutions privées responsables de la protection, préservation et réhabilitation des sites du patrimoine culturel ou naturel.

Un minimum de 5 bourses, pour des études menant à un diplôme de Maîtrise en Arts ou Sciences ou une équivalence, seront attribuées à chaque exercice.

Le choix s'est porté sur deux universités innovantes, l'*Université de Cottbus* en Allemagne et au *University College Dublin* en Irlande, où sont déjà dispensés des enseignements très spécialisés et diplômant, l'un dans la gestion des sites culturels, l'autre dans la gestion des sites naturels.

2. Les premiers Partenaires, les groupes MAZARS et AXA

Deux présidents d'entreprises, Patrick de Cambourg, président du groupe MAZARS avec sa Directrice de la Communication Muriel Bachelier et Henri de Castries, président du directoire du Groupe AXA, choisissent de soutenir ce projet novateur.

Soutenus par le Ministre de la culture et de la communication, le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO et l'association Vocations Patrimoine et ses premiers Partenaires Fondateurs décident de lancer ce programme.

Un accord cadre est signé le 10 janvier 2006 entre le Centre du patrimoine mondial et l'association Vocations Patrimoine.

En 2008, **The Headley Trust** un nouveau partenaire les rejoint : **l'un des 19 Trustees de la Famille Sainsbury.**

The Headley Trust was established in 1973 by Sir Timothy and Lady Susie Sainsbury. In the UK trustees focus on arts, heritage and conservation projects, bursary support for artistic and technical skills training and social welfare projects to address the needs of families and elderly people. Internationally it supports development projects in Sub-Saharan Africa and arts and heritage work in Central and Eastern Europe.

The Trust is very proud of the work it has supported in Central and Eastern Europe to restore buildings, statuary and paintings, to build the capacity of new heritage NGOs and to train the next generation of conservation and heritage professionals.

2 universités pionnières en Europe, BTU et UCD, filières pour les futurs gestionnaires de sites

Le programme de bourses UNESCO VOCATIONS PATRIMOINE de 2 ans est dispensé dans deux universités, qui offrent déjà des programmes interdisciplinaires de niveau avancé dans le domaine de la gestion du patrimoine mondial il s'agit de la **Brandenburg Technical University de Cottbus en Allemagne (BTU)** et la **University College Dublin en Irlande (UCD)**

Les études sont par nature interdisciplinaires, offrant à la fois un transfert de connaissances théoriques et l'acquisition de compétences pratiques, afin de développer les ressources humaines et les capacités des futurs gestionnaires de sites du patrimoine mondial.

Les bourses universitaires de 2 ans UNESCO-VOCATIONS PATRIMOINE sont destinées aux cycles supérieurs en maîtrise d'arts ou scientifique ou aux candidats postulant pour une maîtrise d'arts ou une licence en sciences ou diplôme équivalent, dans des domaines relatifs à la gestion des sites du patrimoine culturel et naturel.

Par ailleurs, chaque candidat devra prouver qu'il exerce actuellement une activité professionnelle ou qu'il a l'intention d'exercer à l'avenir une activité professionnelle sur l'un des sites répertoriés sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Processus de sélection

Ce programme cofinancé en partenariat avec des entreprises du secteur privé s'appuie sur un appel à candidature parmi les Etats parties à la *Convention*. Un grand Jury, composé des experts de l'UNESCO, de l'ICCROM, des universités et le donateur a procédé le 24 juin 2008 à l'UNESCO à la sélection des lauréats en fonction de leurs candidatures et du nombre de bourses disponibles co-financées par les Partenaires.

Dans le monde :

A l'avenir le nombre d'institutions d'accueil devrait s'élargir afin d'inclure d'autres régions du monde et d'assurer ainsi un meilleur équilibre géographique et linguistique.

La France, très engagée dans la sauvegarde du patrimoine, se joindra bientôt aux pays offrant déjà cette formation pluridisciplinaire.

Ce partenariat représente une coopération d'un genre nouveau pour une bonne gestion durable des sites et aires protégés du patrimoine.

Cette nouvelle approche globale, pluridisciplinaire et transversale croise les champs du développement durable, de la culture, du tourisme, de l'éducation et de la formation, de la gestion et du management pour rendre plus professionnels ceux dont la mission est de préserver les sites en empruntant aux entreprises ce qui fait leur force : leurs approches et leurs expériences des compétences managériales.

<p>La formation des gestionnaires de sites pourrait ainsi représenter l'investissement le plus pertinent pour aider les sites du patrimoine mondial à faire face à leur frais d'exploitation.</p> <p>Le programme « Manager des sites du patrimoine mondial » s'inscrit dans une approche nouvelle pour un tourisme culturel, soucieux de la conservation du patrimoine, des bénéfices pour les populations locales et respectueux de l'environnement.</p> <p>Avec le programme de bourses UNESCO - Vocations Patrimoine, la communauté internationale ouvre une nouvelle voie dans la préservation et la gestion des sites.</p>

Les Lauréats 2008
« Managers de sites du patrimoine mondial »

THEME: Etude du programme de suivi du plan de conservation du site archéologique de Chan Chan avec la communauté locale (notamment érosion par El Nino provoquant d'importantes chutes de pluie et des inondations)

Pays : Pérou

Antonio Gamonal



Né le 19 février 1972 à Lima (Pérou), M. Antonio Gamonal possède un diplôme professionnel en archéologie de la Pontifica Universidad Católica du Pérou. Il a travaillé à partir de 1996 en tant qu'archéologue de terrain dans son pays. Actuellement, il travaille à l'Institut national de la culture à Lima, au Service de la conception et de la supervision des politiques culturelles nationales, où il évalue, documente et élabore des plans de gestion pour les sites archéologiques péruviens.

M. Antonio Gamonal recevra une bourse d'une durée de deux ans pour étudier en Allemagne à l'Université technique du Brandenburg. Soucieux de faire carrière dans la préservation des sites péruviens du patrimoine mondial, il pense que cette bourse lui donnera l'occasion d'enrichir ses connaissances sur les principes directeurs et les ressources concernant les projets de conservation afin de pouvoir jouer un rôle plus actif et de faire bouger les choses dans les affaires culturelles de son pays.

But du projet :

Le projet de M. Antonio Gamonal vise essentiellement à étudier les principes directeurs concernant les systèmes participatifs de surveillance afin de mettre en œuvre le plan stratégique de conservation de la Zone archéologique de Chan Chan, classée site du patrimoine mondial, avec la participation active de la communauté locale.

Description du site :

« La Zone archéologique de Chan Chan » est située à l'ouest du Pérou. Elle a été inscrite sur la Liste du patrimoine mondial en 1986 sur la base des critères (i) et (iii). Le royaume chimu, dont Chan Chan fut la capitale, connut son apogée au XV^e siècle, peu avant de succomber à la puissance inca. L'aménagement de cette ville, la plus importante de l'Amérique précolombienne, reflète une stratégie politique et sociale rigoureuse, marquée par sa division en neuf « citadelles » ou « palais » formant des unités indépendantes.

Depuis son inscription sur la Liste du patrimoine mondial, la Zone archéologique de Chan Chan a intégré la Liste du patrimoine mondial en péril. Les principales menaces pesant sur le site sont les facteurs naturels et humains qui affectent sa conservation, son authenticité et son intégrité, comme l'érosion naturelle ou les changements climatiques. L'absence de système de surveillance permanent dans la zone constitue par ailleurs un défi spécifique à relever.

THEME: Etude technique sur la préservation d'un site en danger, menace par la montée de la nappe phréatique et des risques d'effondrement
Pays : Egypte

El Sayed Yones



Né le 24 août 1979 à Sohag (Égypte), M. El Sayed Yones détient une licence et un diplôme pré-master en archéologie de l'Université du Caire. Il a travaillé à partir de 2002 comme archéologue au Conseil suprême des antiquités égyptien et est aujourd'hui inspecteur en archéologie. Il est responsable de l'élaboration de plans de gestion pour les sites en péril ainsi que de la supervision du travail des missions étrangères sur les sites archéologiques.

M. El Sayed Yones recevra une bourse d'une durée de deux ans afin d'étudier en Allemagne à l'Université technique du Brandebourg. Ayant consacré sa carrière à la sauvegarde du patrimoine archéologique égyptien, il pense que la bourse UNESCO - Vocations Patrimoine lui permettra d'élargir ses compétences et son expérience et d'approfondir ses connaissances sur les conventions et les chartes relatives au patrimoine international.

But du projet :

Le projet de M. El Sayed Yones vise principalement à étudier la gestion du site d'Abou Mena, classé site du patrimoine mondial, et de proposer des solutions pour ce site qui figure sur la Liste du patrimoine en péril. Il s'agira d'évaluer ses conditions actuelles de conservation, d'analyser les risques et les menaces qui pèsent sur lui, et d'élaborer des plans techniques pour le préserver.

Description du site :

« Abou Mena » est situé à l'ouest d'Alexandrie, en Égypte. Le site a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1979 sur la base du critère (iv). L'église, le baptistère, les basiliques, les édifices publics, les rues, les monastères, les maisons et les ateliers de cette ville sainte paléochrétienne ont été construits sur la tombe du martyr Ménas d'Alexandrie, mort en 296. Jadis, la ville fut un lieu de pèlerinage. Abou Mena a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril en 2001. Un programme de mise en valeur des terres en vue du développement agricole de la région a provoqué une élévation spectaculaire du niveau de la nappe phréatique. Le sol local, exclusivement argileux, est dur et capable de supporter des édifices lorsqu'il est sec, mais un excédent d'eau le rend semi-liquide. La destruction de nombreuses citernes disséminées autour de la ville a entraîné l'effondrement de plusieurs structures supérieures. D'énormes cavités souterraines se sont ouvertes dans la partie nord-ouest du site. Le risque d'effondrement est si grand que les autorités ont été contraintes de remplir de sable le sous-sol de quelques-uns des bâtiments les plus menacés, y compris la crypte d'Abou Mena contenant la tombe du saint, et de les fermer au public. Des experts nationaux et internationaux s'occupent actuellement du site.

THEME: Projet sur la stratégie de communication visant à promouvoir la sensibilisation des populations locales, des touristes, des tours opérateurs et de la jeunesse au patrimoine mondial

Pays : Canada, comparaison avec la Turquie

Jane Brewer



Née le 18 octobre 1962 à Corner Brook, sur l'île de Terre-Neuve (Canada), Jane Brewer possède trois diplômes du niveau de la licence : un diplôme en lettres, un en sciences de l'éducation - tous deux obtenus à la Memorial University de Terre-Neuve -, et un en relations publiques, délivré par la Mount Saint Vincent University. Depuis 1994, elle travaille à la communication de Parcs Canada, son rôle étant d'aider l'Agence à nouer des liens avec diverses composantes de son public : résidents locaux, représentants des médias, secteur touristique, communauté éducative à l'échelle régionale. En juillet 2008, elle a également été la responsable Communication lors de la 32^e session du Comité du patrimoine mondial qui s'est tenue au Canada.

Mme Jane Brewer recevra une bourse d'une durée de deux ans pour étudier en Allemagne à l'Université technique du Brandenburg. Souhaitant continuer à travailler et à faire carrière dans la communication d'entreprise et la gestion du patrimoine, elle aura ainsi l'occasion d'améliorer sa connaissance de la Convention du patrimoine mondial, de façon à pouvoir aider l'Agence Parcs Canada à identifier les stratégies qui permettront de mieux sensibiliser le public et de l'impliquer davantage dans la préservation des sites canadiens du patrimoine mondial.

But du projet :

Le projet de Jane Brewer vise principalement à concevoir une stratégie de communication qui favorise une meilleure connaissance de la Convention du patrimoine mondial parmi différents publics pour qu'ils appuient plus activement son application dans le Parc national du Gros Morne, classé site du patrimoine mondial. Cette stratégie doit cibler les habitants locaux, le secteur touristique et les jeunes.

Description du site :

« Le Parc national du Gros Morne » est situé sur la côte ouest de l'île de Terre-Neuve, à l'est du Canada. Il a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1987 sur la base des critères (vii) et (viii). Le parc offre un exemple rare de l'évolution de la dérive des continents où la croûte océanique profonde et les rochers du manteau terrestre sont exposés. L'action glaciaire plus récente a sculpté un paysage spectaculaire composé de basses terres côtières, de plateaux alpins, de fjords, de vallées glaciaires, de falaises abruptes, de chutes et de plusieurs lacs inviolés.

THEME: Projet de coopération entre le Zimbabwe et la Zambie pour l'établissement d'un plan de gestion du site du patrimoine mondial des chutes Victoria
Pays : Zimbabwe - Zambie

Simon Makuvasa



Né le 29 avril 1972 à Gutu (Zimbabwe), M. Simon Makuvasa détient une licence de lettres et une licence spécialisée en archéologie de l'Université du Zimbabwe.

Il a enseigné dans le secondaire avant d'être engagé en 1997 en qualité de Conservateur adjoint du département d'archéologie par les Musées et monuments nationaux du Zimbabwe (NMMZ). En 2005, il a été promu au poste de conservateur, fonction qu'il occupe encore en attendant d'aller suivre le programme de gestion du patrimoine mondial à l'Université de Dublin (Irlande).

Exerçant ses fonctions au Musée d'histoire naturelle, dans la deuxième ville du pays, il avait notamment pour mission d'effectuer des recherches archéologiques, de veiller à la conservation des objets archéologiques, de documenter les expositions temporaires et permanentes et de gérer des sites du patrimoine archéologique et historique, comme le centre historique de Bulawayo et le paysage des monts Matobo inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, situés dans la partie ouest du pays.

M. Simon Makuvasa recevra une bourse d'une durée de deux ans pour étudier à l'Université de Dublin, en Irlande. Désireux de poursuivre sa carrière dans la gestion du patrimoine zimbabwéen, il aura grâce à cette bourse l'occasion de suivre un cursus universitaire sur les sites du patrimoine mondial que ne propose aucun établissement supérieur en Afrique australe et sera ainsi en mesure d'aider son pays à s'occuper plus efficacement des sites du patrimoine, en premier lieu les chutes Victoria.

But du projet :

Le projet de M. Simon Makuvasa vise principalement à étudier les moyens de régler le différend concernant la propriété des chutes Victoria, classées site du patrimoine mondial, afin de parvenir avec les autorités zambiennes à une gestion transfrontalière qui s'appuie sur les recommandations de l'UNESCO.

Description du site :

Les « Mosi-oa-Tunya/Chutes Victoria » sont un site transfrontalier cogéré par le Zimbabwe et la Zambie. Il a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 1989 sur la base des critères (vii) et (viii). Ces chutes figurent parmi les plus spectaculaires au monde. Le fleuve Zambèze, large de plus de deux kilomètres à cet endroit, s'engouffre bruyamment dans une série de gorges de basalte, provoquant une brume irisée visible à plus de 20 kilomètres de distance. Les chutes et les gorges qui les enserrent représentent un exemple remarquable de capture fluviale et la force d'érosion de l'eau continue à sculpter les dures roches basaltiques.

THEME: Tourisme durable à la frontière entre la Hongrie et la Slovaquie centré sur la participation de la population résidente et sur la préservation des grottes d'Aggtelek
Pays : Hongrie - Slovaquie

Zsuzsa Tolnay



Née en Hongrie en 1972, Mme Tolnay Zsuzsa possède un Master en sciences de l'Université Kossuth Lajos. Elle a travaillé durant dix ans au Parc national d'Aggtelek dans le domaine de la gestion touristique et participé à la planification stratégique et à la gestion des projets du Parc. Son expérience porte aussi bien sur la publication d'ouvrages que sur l'organisation d'événements publics et les projets internationaux.

But du projet :

Mme Zsuzsa Tolnay recevra une bourse pour une durée de deux ans afin d'étudier à l'Université de Dublin, en Irlande. Elle s'intéresse à la sauvegarde du site du patrimoine mondial où elle travaille et, dans cette optique, elle étudiera les questions liées au tourisme durable, le but étant d'améliorer les activités menées et d'accroître les retombées pour la communauté locale tout en préservant les Grottes.

Description du site :

Les « Grottes du karst d'Aggtelek et du karst de Slovaquie » ont été inscrites sur la Liste du patrimoine mondial en 1995 sur la base du critère (viii), et l'extension du site a été approuvée en 2000. Les Grottes ont été classées en tant que bien transnational appartenant à la Hongrie et à la Slovaquie. La variété de leurs formes et leur concentration dans une aire restreinte font des 1 500 caves actuellement répertoriées un système karstique typique de la zone tempérée. Présentant une combinaison extrêmement rare d'effets climatiques tropicaux et glaciaires, elles permettent d'étudier l'histoire géologique sur plusieurs dizaines de millions d'années.

IV. Les défis de demain : élargir le système et multiplier les nouvelles voies de coopération

1. Bilan : les premiers résultats :

11 lauréats primés concernant 17 pays :

En 2006 et 2007, 11 lauréats UNESCO- Vocations Patrimoine sélectionnés pour 2 ans travaillent actuellement sur des programmes de management de sites du patrimoine mondial concernant les pays suivants : Etats-Unis, Chine, Géorgie, Inde, Japon, Equateur, Irlande, Bhoutan, Iran, Tanzanie, Italie, Pays Bas, Ukraine, Grande Bretagne, Allemagne, Espagne, et prochainement en réseau pour la France.

Les premières valorisations dans les pays

3 manifestations ont été organisées en Chine, au Japon et au Royaume Uni avec la présence de nombreux supports presse et télévision – 14 supports de presse et 3 TV ont relayé nos informations en Chine, La dernière opération pour l'Homme de Pékin organisée en France, du 22 au 24 mai avec une délégation de l'Académie des Sciences de Chine, et la Municipalité de Pékin, a permis une étude comparative des sites de Lascaux et l'Homme de Pékin . A l'issue de cette mission, organisée par Vocations Patrimoine avec l'aide du Conseil Général de la Dordogne, du Ministère des Affaires Etrangères, de l'accueil de Monsieur et Madame Claude Douce, du Musée Albert Kahn du 92, nous avons appris la construction en Chine d'un musée sur l'Homme de Pékin .

La lauréate française 2007 débute aujourd'hui sa mission auprès de la Mission Val de Loire.

Impact gouvernements

Ce programme semble apprécié par les gouvernements car il répond à un besoin identifié.

Au troisième appel à candidatures - 100 dossiers ont été proposés par les Commissions Nationales des pays en 2007 contre 14 en 2006 - et les informations sur ce programme ont fait l'objet d'une exploitation sur les sites internet de l'UNESCO de 48 millions de pages vues et 25 millions de visiteurs.

2. Appel à mécénat pour augmenter le nombre de lauréats

Le programme de bourses UNESCO- VOCATIONS PATRIMOINE répond à un besoin de formation nécessaire pour la conservation des sites : de meilleurs « Managers de sites » pourront aider les populations locales à utiliser les forces touristiques qui s'annoncent.

Il a prouvé que la mise en commun des compétences publiques et privées, alliés au monde universitaire pouvait contribuer à l'anticipation des besoins de demain.

Le projet est conçu suivant les bases qui ont fait la réussite du programme Homme de Pékin : conçu sous un mode associatif, l'ONG constitue une structure d'accueil pour de nouveaux mécènes. Vocations Patrimoine n'est pas soumis aux impératifs économiques d'une seule entreprise mais étant une association, peut multiplier ses contributeurs, tous régis par l'accord cadre entre l'UNESCO et Vocations Patrimoine.

L'association Vocations Patrimoine et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO souhaitent élargir à l'international le nombre de bénéficiaires de bourses l'année prochaine pour pouvoir **répondre ainsi à plus de demandes** émanant de nombreux pays - plus de 100 dossiers ont été proposés pour les lauréats 2007- et augmenter la capacité d'aide aux sites du patrimoine mondial.

Le programme, prévoit un certain nombre d'actions pour le faire connaître et pour offrir des bourses nouvelles et diversifiées.

Les Partenaires participent aux actions et programmes créés par l'association Vocations Patrimoine avec le Centre du patrimoine mondial, dans le respect de l'éthique de l'UNESCO et œuvrent ainsi pour le développement d'un pays ou d'une région en valorisant leurs identités et leurs racines.

Le programme UNESCO-Vocations Patrimoine constitue une expérience unique et innovante d'association publique et privé pour le financement d'un programme qui dépasse les clivages habituels et devient l'illustration évidente de la réussite que génère « l'addition des énergies » pour la culture et l'éducation.

Témoignages

Francesco Bandarin

Directeur Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO

Au moment de l'adoption de la Convention du patrimoine mondial il y a trente-cinq ans, le concept sous-jacent pouvait paraître relativement simple à appliquer. Il s'agissait de mettre au point, au niveau international, des garde-fous qui permettraient d'assurer la protection de monuments et de sites naturels les plus remarquables en un temps de changements accélérés.

La conception du patrimoine a considérablement évolué depuis 1972. Des villes entières sont désormais inscrites sur la Liste et il est admis que la croissance économique est une nécessité absolue. De même, le tourisme de masse, tel qu'il s'est développé au cours des dernières décennies, demeurerait-il imprévisible en 1972. Mais il peut parfois être un facteur destructeur, tant pour les sites que pour les économies locales.

Le classement au patrimoine mondial offre de nombreux avantages. Il permet aux citoyens d'un pays de prendre conscience de l'importance de leur propre patrimoine et ce, en présentant un miroir dans lequel le reste du monde peut l'admirer – et en soulignant des valeurs qui semblent parfois aller de soi pour ceux qui vivent sur place. Cela représente de grands avantages en matière de cohésion sociale et de respect internationaux, lesquels sont assurément deux facteurs essentiels de la paix internationale.

Le classement apporte donc une reconnaissance bien méritée, une meilleure connaissance de soi, et souligne la dignité et le prestige de sociétés qui n'ont pas toujours été reconnues à leur juste valeur. Il peut aussi apporter des avantages économiques sensibles.

Le projet de « Managers » de sites du patrimoine nous a séduit car il participe à cette politique de « sauvegarde active », en permettant aux gestionnaires ou aux futurs gestionnaires de sites de mettre en pratique les méthodes les plus adaptées à chaque situation, offrant les connaissances les plus pointues dans ce domaine, d'abord par un perfectionnement théorique puis par une pratique concrète sur le terrain. Cette approche nous semble la plus adaptée pour accéder au développement durable et au respect de la diversité de chaque site.

En outre, la participation des représentants du secteur privé à ce projet est tout à fait novateur et en ligne avec la stratégie de développement de partenariats de l'UNESCO et la philosophie du Comité du patrimoine mondial qui visent à mobiliser de nouvelles ressources techniques, humaines et financières dans le but d'assurer un bel avenir au patrimoine mondial.

La gestion des sites du patrimoine en France

par Michel Clément

Directeur de l'Architecture et du Patrimoine

En France, il n'existe pas de fonction clairement identifiée de gestionnaire de site du patrimoine mondial, ou « manager de site », au sens que lui donne l'UNESCO. Aujourd'hui, 30 sites sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Ce sont soit des monuments, des ensembles et centres historiques, des grands territoires, ou encore des biens en série. Ces différences de catégories comme les différences de statut juridique, amènent des situations très diverses en matière de gestion. Si le site dispose d'une identité juridique autonome, l'équipe de direction et de gestion est identifiée et personnifiée. C'est le cas du château de Versailles "managé" par un président et un directeur, ou du Pont du Gard, où les collectivités territoriales et l'Etat gèrent le site ensemble à travers un établissement public à caractère culturel, doté d'une équipe de direction. Lorsqu'il s'agit d'une ville et qu'elle dispose d'un service du patrimoine (Arles par exemple), c'est le directeur du patrimoine qui fait fonction de « manager » de site. Mais il existe des cas où les responsabilités multiples qui s'exercent sur un site (certaines cathédrales par exemple) ne sont pas vraiment coordonnées.

Il n'y a donc ni nomination centralisée, ni recrutement spécifique et systématique aux fonctions de gestionnaire de site. Mais cette situation a commencé à évoluer récemment.

Renforcer les capacités des « managers » de sites

De nombreux sites du patrimoine mondial dans le monde accusent un déficit certain en matière de protection, de conservation et de valorisation des biens. Dans cet esprit renforcer les compétences managériales des gestionnaires est nouveau et intéressant.

Si l'on pense par exemple à Saint-Louis (Sénégal), site inscrit en 2000, il ne dispose d'aucun personnel spécialisé pour le contrôle des permis de construire, le contrôle des chantiers privés, la restauration des monuments, etc. D'où des catastrophes patrimoniales : des bâtiments s'écroulent, d'autres sont dénaturés, etc. Dans ces cas, une coordination du site est impérative pour créer une dynamique.

Une vision globale nécessaire à une gestion dynamique

Pendant longtemps, en France, on n'a pas ressenti le besoin de cette coordination, car on considérait que chaque cas était original et que les dispositifs existants pour la préservation du patrimoine, fortement structurés, suffisaient. Mais on s'est rendu compte que la multiplicité des intervenants et la fragmentation des responsabilités sur le patrimoine empêchaient parfois la vision globale nécessaire à une gestion dynamique. Et quand le site est constitué d'un vaste territoire couvrant de nombreuses communes, voire plusieurs départements, la situation devient encore plus complexe. La difficulté que nous avons à rassembler des informations sur l'état de conservation des sites, demandées par l'UNESCO dans le cadre du rapport périodique sur la Convention du patrimoine mondial, met bien en lumière aujourd'hui ce problème.

La nécessité de programmes à long terme avec des structures de suivi :

Il est devenu indispensable d'établir des programmes à long terme incorporant aussi bien l'entretien et la restauration du patrimoine que sa mise en valeur et sa promotion, comme c'est le cas par exemple à Versailles. Il est indispensable d'établir de véritables structures de suivi pour les biens d'étendue importante. C'est ce qu'a fait Versailles avec son plan pluriannuel pour le grand Versailles. C'est ce que les collectivités territoriales et l'Etat ont mis en place pour le Val de Loire, avec la conférence territoriale et la Mission Val de Loire.

La fonction de coordinateur de site est, elle aussi, nécessaire. S'il n'y a probablement pas lieu de créer un statut ou un corps supplémentaire dans les métiers du patrimoine, il faut pour le moins créer une compétence.

LE MANAGERS' DAY

Mazars est un groupe international d'audit et de conseil. Nous sommes aujourd'hui présents dans 46 pays et nous rassemblons les compétences de plus de 8 000 collaborateurs sur les cinq continents. Mazars est fier de s'engager, dans une vision de long terme, auprès de Vocations Patrimoine, pour ces programmes qui allient respect des diversités culturelles, transmission aux jeunes générations et innovation managériale. Autant de valeurs qui sont les nôtres et fondent notre groupe et son développement sur les cinq continents.

« Ce mécénat international est original par son contenu : il met au service de la diversité culturelle et de la préservation du patrimoine de l'humanité, la multiplicité et l'excellence des compétences de jeunes gens formés spécifiquement pour permettre la transmission de ces richesses et garantir leur exploitation au service du plus grand nombre » explique **Patrick de Cambourg, président du groupe Mazars.**

Patrick de Cambourg, président de Mazars, participe aux débats du Managers'day le 22 octobre 2008. Il sera présent au débat de 17h autour du thème « gérer un site du patrimoine mondial : un métier de chef d'entreprise, des compétences managériales ».



« Mazars est un groupe international d'audit et de conseil. Nous sommes aujourd'hui présents dans 46 pays et nous rassemblons les compétences de plus de 8 000 collaborateurs sur les cinq continents. En tant qu'entreprise de services professionnels, nos collaborateurs sont notre force, au cœur de nos métiers, des relations avec nos clients, le moteur de notre croissance. Ce sont leurs compétences, leur disponibilité, leur capacité à proposer des solutions novatrices, sur mesure qui sont au centre de notre développement, de nos relations avec nos clients. Ils sont notre plus-value.

Bien évidemment, dans ce cadre, il est important que chacun d'entre eux ait la possibilité de développer ses talents, de construire sa carrière. A nous de mettre en place les structures qui permettront leur épanouissement. Mais parce que le seul développement des compétences ne suffit pas et que nous sommes attachés à des valeurs fondamentales comme le respect, l'écoute, la diversité, le dialogue, nous avons construit un projet qui va au-delà du simple développement des compétences professionnelles. Nous avons lancé, il y a quelques mois, **Mazars University**. Cette université a pour objectif de favoriser les échanges de compétences entre les cinq continents, d'offrir la possibilité à nos collaborateurs de profiter des meilleurs enseignements techniques comme managériaux, mais aussi d'échanger avec les autres cultures. Le monde n'est pas uniforme, loin de solutions « prêtes à l'emploi » ou « prêtes à penser ». Nous souhaitons construire un groupe où les talents s'expriment, dans lequel des solutions novatrices se font jour pour le plus grand bénéfice de notre croissance mais également de celles de nos clients.

C'est pourquoi Mazars est fier de s'engager, dans une vision de long terme, auprès de Vocations Patrimoine, pour ces programmes qui allient respect des diversités culturelles, transmission aux jeunes générations et innovation managériale. Autant de valeurs qui sont les nôtres et fondent notre groupe et son développement.

Car ce programme allie préservation, transmission et innovation. Trois éléments clefs qui sont au cœur du développement des entreprises.

La formation dispensée par les deux universités partenaires (et j'espère qu'une université française comptera prochainement un cursus de qualité capable de participer à ce programme) est la base essentielle qui permet aux lauréats d'apprendre ce qui est essentiel pour mener à bien une mission dans un lieu classé au patrimoine mondial de l'Unesco : formation à la gestion, au tourisme, aux divers aspects du développement durable, aux méthodes de préservation et de transmission d'un patrimoine pour qu'il s'inscrive véritablement dans la vie et la croissance locale.

Il faut développer de vraies qualités de chef d'entreprise, de manager pour mener à bien ces ambitieux projets. Il faut savoir analyser la situation, monter un plan de réalisation cohérent avec les objectifs et les moyens dont on dispose. Il faut savoir convaincre et emmener des équipes, puisqu'il n'y a pas de réussite solitaire. Si le savoir-faire est indispensable, il faut aussi faire savoir et pour cela des connaissances en marketing, en communication sont indispensables pour donner à voir le projet, pour qu'il soit partagé et soutenu. Les lauréats doivent donc conjuguer tous les talents attendus d'un chef d'entreprise : vision stratégique, capacité à la partager, à développer son projet, à le rendre viable financièrement, à le faire vivre économique et capacité à l'intégrer dans le tissu local et à le partager avec le plus grand nombre.

Mais ces différentes compétences ne seraient rien sans l'envie d'entreprendre, de prendre des risques, calculés, d'avancer et de se battre pour un projet qui vous tient à cœur. Toutes ces qualités sont nécessaires aux lauréats pour mener à bien leur projet. Ils se reconnaissent dans des projets de long terme, ils ont l'ambition de protéger et de transmettre ces merveilles du patrimoine mondial. Pour que ce pari réussisse, pour que le long terme l'emporte, il est nécessaire d'inscrire les sites dans la réalité économique locale. Il en est de même pour une entreprise. Une entreprise ne vit pas en dehors des réalités, elle agit dans un contexte social, sociétal particulier. Elle n'est pas hors de la Cité. Elle doit prendre sa part, toute sa part aux débats qui traversent la société dans laquelle elle évolue et participer à son développement. Alors, quand un site ou un projet est « assimilé » par les personnes qui vivent autour, sa pérennité et sa transmission sont assurées.

Le projet de l'ONG Vocations patrimoine est donc en parfait accord avec les valeurs que Mazars met en œuvre au quotidien et ce sont des fondamentaux, me semble-t-il, pour toute entreprise responsable aujourd'hui :

- Parce que Mazars doit répondre aux exigences de ses clients, de ses collaborateurs mais aussi des futurs jeunes qui rejoignent le groupe chaque année, **la gestion des compétences** est la première priorité du management interne afin de viser l'excellence. Tout comme l'est le programme des manageurs de sites du patrimoine mondial.
- Parce que faire vivre une **diversité culturelle** au sein d'une grande organisation est un choix dans la politique de développement international de Mazars. Tout comme l'est un projet visant à respecter les cultures du monde entier.
- Parce qu'une entreprise n'a de sens que si elle agit **dans une vision à long terme** afin d'assurer la pérennité de son projet pour son personnel, tout comme elle doit aussi considérer son environnement proche, le Patrimoine mondial qu'il soit culturel, architectural ou naturel doit être géré pour être transmis aux futures générations. »

Mazars est une organisation internationale spécialisée dans l'audit, la comptabilité, la fiscalité et le conseil aux entreprises. Son *partnership* intégré est présent dans 46 pays et compte plus de 8 000 professionnels.



**Par Henri de Castries,
Président du directoire du Groupe AXA**

« Nos patrimoines culturels et naturels sont l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous allons transmettre aux générations à venir. Les sites du patrimoine mondial appartiennent à tous les peuples du monde et c'est notamment ce qui les rend si exceptionnels.

Novateur et international, le programme « UNESCO-Vocations Patrimoine de Managers de sites du patrimoine mondial » favorise une **meilleure gestion et protection des sites** classés au Patrimoine Mondial (patrimoine écologique, ethnologique, historique, politique, urbain). Il s'intègre à la fois dans la **politique de mécénat culturel** d'AXA qui vise à "conserver et transmettre" le patrimoine mais également dans les actions de soutien à **l'éducation chères à notre entreprise. Dans ce cadre, il s'inscrit parfaitement dans les** problématiques soutenues par le Fonds de Soutien à la Recherche qu'AXA vient de créer.

AXA est également fier de participer à la détection des nouveaux talents soucieux de la société dans laquelle ils évoluent. La création d'un système de bourses proposé aux meilleurs candidats, avec le double critère : la pertinence de leur parcours et de leur projet innovant de gestion de sites a une valeur d'exemplarité et d'utilité mondiale.

Le SOS lancé par l'UNESCO le 25 octobre 2007 ne peut pas nous laisser indifférents : sur la liste des 851 sites classés, 30 sont en danger. Le développement du tourisme, la pression immobilière dans les villes, le réchauffement climatique notamment nécessitent une meilleure gestion des sites et les formations spécifiques soutenues par le projet « Managers de sites » répondent parfaitement à ce SOS.

Nous avons suivi avec intérêt et fierté les recherches des lauréats de la promotion précédente : Yujie, Sandra, Samuel... Les collaborateurs d'AXA travaillant dans les pays où nos lauréats ont étudié ont également pu les rencontrer et partager avec eux cette aventure passionnante.

Nous sommes impatients de rencontrer et d'encourager les lauréats issus de cette nouvelle promotion. »



Discours d'Yves Coppens

Président de Vocations Patrimoine

S'intéresser aux sites remarquables de la planète, qu'ils soient culturels, naturels ou historiques, est une tradition française. On se souvient de Champollion ou Malraux. Il ne s'agit pas de passions individuelles mais de vocation transmise. Cette vocation française est une richesse, certes immatérielle mais ô combien féconde, qui devrait être elle-même inscrite à l'inventaire du Patrimoine mondial.

Je suis très honoré d'être à la présidence du programme managers des sites du patrimoine mondial, je n'en suis pas à l'origine, c'est Béatrice de Foucauld, la créatrice qui m'a demandé de prendre la présidence.

La terre a 4 milliards 600 millions d'années et l'homme a 3 millions d'années. La terre a fabriqué tous ces superbes paysages. Et 100 milliards d'hommes en 200 000 générations, des quantités de culture, qui sont toutes aussi importantes se sont succédées : et il se trouve que dans ces cultures, certaines ont bâti plus que d'autres, il y a donc des éléments qui peuvent se voir ; et les listes du patrimoine culturels se sont ajoutés aux sites naturels.

L'humanité, c'est une masse de gens extraordinaires qui ont eu des idées fantastiques. Chaque peuple a son génie. Dans le patrimoine mondial il y a l'aspect naturel de la planète qui n'a pas échappé à l'UNESCO. Et puis il y a l'aspect affectif, esthétique et éthique et puis la composante tourisme, il faut inciter les gens à aller voir ces monuments, et il y a enfin l'aspect économique, car un certain nombre de pays ne sont pas conscients des beautés qu'ils contiennent et d'autres sont tellement fiers, et chacun devrait l'être à juste raison, d'avoir au sein de leur territoire des monuments, des paysages qui ont été classés, qu'il n'est pas un discours des instances internationales, qui ne fasse état de ces grands sites. Je pense à l'Ethiopie où j'ai travaillé une bonne douzaine d'années, où ont été classés des grands sites au sud ainsi que les grands sites où l'on a trouvé Lucy.

L'UNESCO a eu la fantastique idée de faire l'inventaire, la grande initiative de classer, de lister... mais elle ne pouvait pas assurer seule la conservation des 812 sites. Notre association Vocations Patrimoine veut former des jeunes gens pour les préparer à l'entretien et à la conservation de ces sites. Je suis extrêmement sensible à cette idée, qui fait se croiser des quantités de courant qui nous émeuvent de ce patrimoine culturel de l'humanité.

Il y a donc dans ce programme un aspect économique très important et les entreprises l'ont très bien compris : au travers de la Culture l'on croise tout un courant d'économie qui ne leur échappe pas et ne leur échappera pas. Et ce sont les entreprises AXA et MAZARS, que nous saluons car ce sera historique, qui ont été les premières entreprises convaincues. Ce sera la base du lancement de cette immense opération, que l'on espère couronnée et sur-couronnée de succès.

L'association *Vocations Patrimoine, l'Héritage du Futur* s'est donnée la charge d'institutionnaliser cette transmission du savoir-faire.

Comme l'a souligné le 18 octobre dernier le Ministre Renaud Donnedieu de Vabres, qui soutient ce projet dès l'origine et qui avait convié dans ses salons notre association pour évoquer la création de ce programme aux représentants des fleurons de nos entreprises françaises, « *la culture n'est pas une affaire de troubadours, elle est l'âme et donc la dynamique de notre humanité* ». La rentabilité des entreprises est une nécessité économique, mais les entreprises veulent transmettre aussi des valeurs universelles, comme celles que soutient l'UNESCO depuis plusieurs décennies. Clients, salariés et actionnaires exigent maintenant qu'un produit soit aussi le vecteur d'une valeur, et réciproquement. Le mécénat n'est plus l'apanage de riches rentiers, ni résultant des goûts d'un président, il relève d'une décision stratégique de l'entreprise.



Ce projet séduira de nombreuses entreprises mécènes, toutes celles qui souhaitent montrer que leur déontologie exige les vertus de rigueur, de compétence, d'éducation et de long terme. C'est ce qu'ont déjà démontré les groupes Mazars et AXA en choisissant d'être les premiers Partenaires de ce programme à nos côtés avec l'UNESCO. Nous avons mis en mouvement par la force des synergies un processus ascendant et ouvert.

Plus de la moitié des sites du *Patrimoine mondial* sont en Europe ; former les futurs conservateurs de ces sites est aujourd'hui un excellent moyen de concilier culture, économie et construction européenne.

Yves Coppens

Contacts :
Pour tout renseignement ou document audiovisuel :

Le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO

<http://whc.unesco.org>

Tel : 33 (0) 1 45 68 12 58 / Fax : 33 (0) 1 45 68 55 70

Lisa Singleton

l.singleton@unesco.org

*

VOCATIONS PATRIMOINE

2 bis, rue du Château - 92200 Neuilly-sur-Seine,

Tel : 33 (0) 1 47 45 55 28 / Fax : 33 (0) 01 47 45 50 65

www.vocations-patrimoine.com

Béatrice de Foucauld

b.foucauld@vocations-patrimoine.com

Marie-Andrée Castor

macastor@vocations-patrimoine.com

*

Yves Coppens

Christine Delangle

Tel : 33 (0) 1 44 27 10 39 / Fax : 33 (0) 1 44 27 12 89

yves.coppens@college-de-France.fr

*

Le Ministère de la Culture et de la Communication
Direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA)

Tel : 33 (0) 1 40 15 35 84

*

AXA

Contact presse : Armelle Vercken

Tel : 33 (01) 40 75 46 42 / Fax : 33 (01) 40 75 59 54

armelle.vercken@axa.com

Responsable du mécénat : Clara Rodigio

*

MAZARS

Muriel Bachelier

Responsable des relations presse : Sandrine Verdelhan

Tél : 33 (0) 1 49 97 46 54

sandrine.verdelhan@mazars.com

*

AGENCE RUMEUR PUBLIQUE

Jérôme Broun

Tel : 33 (0) 1 55 74 52 34

jerome@rumeurpublique.fr